

DEPARTEMENT
de la
CHARENTE - MARITIME

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 1er OCTOBRE 1965

3 OCT 1965

COURRIER

OBJET:

65149
AVENANT A LA POLICE D'ASSURANCES
AUTOMOBILE (Contrat "LE CONTINENT")

Le premier octobre mil neuf cent soixante cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de Royan, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. le Député-Maire, d'après convocations faites 24 Septembre 1965 .

Etai~~ent~~ présents: M. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE, MM. COLLE, BOUCHET, NAULIN, POUGET, BOUDRY, Dr GACHET, BROTEAU, M^{me} BIDEAU, MM. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, D^{re} DOMEQ, LANUSSE, MM. TETARD, STIPAL, CAMBLONG, PECHEVIS, NARTEAU .

Représenté M. BUJARD par M. DE LIPKOWSKI.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil .

M. TETARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées .

La Compagnie d'Assurances " LE CONTINENT " a fait parvenir un avenant daté du 19 Mai 1965, pour compléter la police d'assurance garantissant la Ville à la suite de l'acquisition de divers véhicules pour les besoins des Services Municipaux .

Pour la période du 30 Janvier 1965 au 26 août 1965, date de l'échéance de la prime annuelle, la ville est débitrice d'une somme de 93,07 fr, au bénéfice de la Compagnie précitée .

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avenant présenté à ce sujet ,

VU la quittance se rapportant à ce véhicule pour la période considérée.

DECIDE ,

- d'autoriser M. le Député-Maire à signer l'avenant à la Police d'assurance automobile avec la Compagnie d'Assurances " LE CONTINENT "

./.

- d'imputer la dépense correspondante sur le crédit figurant au CHAPITRE 932 -ARTICLE 638.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance.

Pour extrait conforme au registre,

Pr le Député-Maire
L'Adjoint Délégué,



VU

ROCHEFORT-MER, le

Le Sous-Préfet,



7 OCT. 1965